



**MAGIL pense que le courrier du ministre camerounais des Sports, adressé au Secrétaire General des services du Premier Ministre comporte des informations erronées et calomnieuses.**

Le constructeur canadien MAGIL, propriété du groupe français Fayolle, s'est fendu d'un communiqué pour livrer sa version des faits, après avoir officiellement d'abandonné le chantier inachevé du complexe sportif d'Olembe

### **Lisons :**

*Alors que les discussions sont au point mort depuis plusieurs mois, Magil Construction Corporation a participé le 10 Janvier 2023 à Yaoundé à plusieurs rencontres avec les plus hautes autorités concernant la construction du complexe sportif d'Olembe. Dans le cadre du processus de règlement à l'amiable appelé de ses vœux, ces rencontres ont été occasion pour l'entreprise de rassurer le Gouvernement sur son engagement mais également de l'alerter sur le difficultés inhérentes au projet: les manquements contractuels du Ministère en charge des sports qui contribuent à mettre en péri le projet. Avec plus de 75 ans d'expertise, Magil Construction, filiale du groupe Fayolle, est une entreprise canadienne de construction d'envergure internationale réalisant des projets d'infrastructures dans les secteurs industriel, commercial, résidentiel et institutionnel notamment au Canada, dans les Caraïbes, en Amérique*

du Sud en Afrique et en Asie. Au Cameroun depuis 2017, Magil Construction Corporation accompagne l'État sur plusieurs projets tels que la réhabilitation de la route nationale 13 de Douala, la réhabilitation du stade de la réunification de Douala et la construction du complexe sportif d'Olembe à Yaoundé. Néanmoins, la construction de ce dernier fait face à de nombreuses difficultés liées à son exécution. Ainsi, alors qu'un contrat de prestation de services professionnels (EPCM) lie le Ministère des Sports et de l'éducation physique du Cameroun (MINSEP) et MAGIL Construction Corporation depuis le 3 Janvier 2020 en vue d'accompagner le Ministère dans l'exécution des travaux suite au départ de l'entreprise GRUPPO PICINI les manquements contractuels du MINSEP contribuent à mettre en péril le projet. En effet, pendant que nous sommes à l'entame de l'année 2023, MAGIL et les sous-traitants du stade n'ont reçu aucun paiement de leurs factures décomptées et validées par le MINSEP, et ce, depuis le mois de juillet 2021, plaçant de facto, de nombreux sous-traitants dans une situation d'asphyxie financière. Ce non-paiement des factures s'est accompagné, en sus du non renouvellement ces exonérations fiscales et douanières lies au projet, à la découverte de nombreuses malfaçons sur le stade et à ces demandes de travaux additionnels augmentant le budget total de la construction. Conscient de l'objectif à atteindre et de l'importance de ce complexe sportif, emblème du pays qui a fait La fierté des camerounais pendant la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), Magil Construction Corporation a initié des démarches en vue de trouver une voie conciliation pour La bonne exécution de ce projet avec notamment la mise en place de mécanismes de règlement amiable auprès du MINSEP le 12 au 2022, suivi d'un Comité de conciliation le 23 août 2022. Par la suite, de multiples correspondances envoyées au Ministère sont restées sans suite. De fait, MAGIL Construction Corporation, après avoir épuisé toutes les voies de recours et initié tous les mécanismes de règlement amiable, s'est retrouvé contraint le 5 décembre 2022, de mettre en demeure le MINSEP de régulariser ses obligations sous 30 jours pour éviter la résiliation du contrat principal et sa mise en arbitrage. Cette correspondance est, elle aussi, restée sans suite mais à fait l'objet d'un courrier à l'attention du Secrétariat du Premier Ministre comportant des informations erronées et calomnieuses, transmis aux médias et altérant l'image de Magil Construction Corporation et celle de ses collaborateurs. Néanmoins, Magil Construction Corporation, engagé dans le processus de conciliation appelé de ses vœux et afin d'aller au bout de ce projet d'envergure, aiprès part à différentes réunions ce 10 Janvier 2023 en présence de plusieurs représentants du Gouvernement Franck Mathière Vice-Président Exécutif de Magil Construction Corporation à déclaré « Nous sommes fers d'avoir apporté notre expertise et notre contribution sur ce projet emblématique. En tant que partenaires de longue date, nous réitérons notre engagement envers l'État du Cameroun et souhaitons le respect des dispositions du contrat signé afin de s'acquitter du paiement des sous-traitants qui ont œuvré sans relâche pour le succès de la CAN et ont contribué au rayonnement du pays sur la scène internationale», lit-on dans le communiqué signé à Yaoundé, le mercredi 11 Janvier 2023 par MAGIL.